

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE PIETROSELLA

Suivant acte reçu par Maître Dominique BARTOLI, Notaire à AJACCIO, le 13 mars 2024, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

La **COMMUNE DE QUASQUARA**, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de Corse-du-Sud, dont l'adresse est à QUASQUARA (20142), Hôtel de Ville, identifiée au SIREN sous le numéro 212002539.

La **COMMUNE D'ALBITRECCIA**, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de Corse-du-Sud, dont l'adresse est à ALBITRECCIA (20128), Hôtel de Ville, identifiée au SIREN sous le numéro 212000087.

Elles possèdent conjointement et indivisément depuis plus de trente ans,

Sur la commune de PIETROSELLA (20166) lieudit Marelicci, les parcelles ci-dessous cadastrées :

AA 17 Marelicci	00ha 30a 00ca
AA 321 Marelicci	00ha 58a 14ca
AB 265 Rupione	00ha 20a 35ca
AC 313 Allée des Mimosas	00ha 36a 72ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalites@notaires.fr